

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2021 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 – 75 – 77 – 78 – 81 – 91 – 92 – 93 – 94 – 95. La tarification des annonces judiciaires et légales est définie par l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 7 décembre 2020 et est la suivante pour les départements d'habilitation du Parisien : Annonces judiciaires et légales de Constitution de sociétés commerciales : tarif forfaitaire ; Société anonyme (SA) 395€ HT - Société par actions simplifiée (SAS) 197€ HT - Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) 141€ HT - Société en nom collectif (SNC) 219€ HT - Société à responsabilité limitée (SARL) 147€ HT - Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL) 124€ HT. Annonces judiciaires et légales hors Constitution de sociétés commerciales : tarifs HT à la ligne : 60 (4,37 €) - 75/92/93/94 (5,39 €) - 77/78/95 (5,14 €)

LES MARCHÉS PUBLICS
Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

Marchés
+ de 90 000 Euros



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE

M. Le Président
297, Rue Rousseau Vaudran – CS 30187
77198 Dammarie les lys Cedex
Tél : 01 64 79 25 25 – Fax : 01 64 79 25 20
mèl : liste.marches@camvs.com
web : <http://www.agglo-melunvaldeseine.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs **L'avis implique un marché public**
Objet : Missions de Coordination en matière de Sécurité et de protection de la Santé (CSPS) sur le territoire de la CAMVS.
Type de marché : Services
Procédure : Procédure adaptée
Durée : 12 mois.
Description : La mission est réalisée pour le compte de la CAMVS. Chaque mission sera suivie par la Direction ou le Service concerné de la CAMVS ou le maître d'oeuvre le cas échéant.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Les variantes sont refusées
Valeur estimée hors TVA : 200 000,00 euros
Reconductions : oui
Nombre de reconductions éventuelles : 3
Conditions relatives au contrat
Financement : Le marché sera financé sur le budget propre de la C.A.M.V.S.

Les prestations exécutées sont réglées par virement, après mandatement administratif, dans le délai réglementaire maximal autorisé à compter de la réception de la facture ou des demandes de paiement équivalentes.

Forme juridique : Groupement solidaire ou groupement conjoint avec mandataire solidaire
Conditions de participation
Marché réservé : NON
La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
50% Valeur technique de l'offre
10% Prise en compte de la notion de développement durable
40% Prix

Prise en compte de la notion de développement durable = critère démarche en environnementale (10%) dans le RC.
Renseignements administratifs : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MELUN VAL DE SEINE
Jeffroy PLUVINAGE
297 rue Rousseau Vaudran – CS 30187
77198 Dammarie Les Lys Cedex
Tél : 01 64 79 25 48 – Fax : 01 64 79 25 20
mèl : liste.marches@camvs.com
Remise des offres : 18/06/21 à 16h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres.
Renseignements complémentaires : Le dossier de consultation est librement téléchargeable sur la plateforme du profil acheteur, www.marches-publics.info (espace entreprise) ou via le site de la Communauté d'agglomération, www.melunvaldeseine.fr, rubrique marchés publics en cliquant sur le lien réservé aux consultations en cours.

Votre identification lors du retrait d'un DCE est indispensable si vous souhaitez être tenu(e) informé(e) des modifications et des correspondances relatives à ce dossier (réponses aux questions posées par d'autres entreprises, mais également par votre entreprise elle-même, et erratums) ainsi que des éventuels avis rectificatifs ou déclaration de sans suite. L'identification est simple il suffit de donner votre identifiant et mot de passe, lesquels sont uniques pour toutes les collectivités utilisant une plateforme AWS.

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON
Envoi à la publication le : 20/05/21
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.agglo-melunvaldeseine.fr>



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE

M. Le Président
297, Rue Rousseau Vaudran – CS 30187
77198 Dammarie les lys Cedex
Tél : 01 64 79 25 25 – Fax : 01 64 79 25 20
mèl : liste.marches@camvs.com
web : <http://www.agglo-melunvaldeseine.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs **L'avis implique un marché public**
Objet : Missions de repérage (prélèvements et analyses) des matériaux et produits contenant de l'amiante et des Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) sur le territoire de la CAMVS.
Type de marché : Services
Procédure : Procédure adaptée
Durée : 12 mois.

Description : La mission est réalisée pour le compte de la CAMVS. Chaque mission sera suivie par la Direction ou le Service concerné de la CAMVS ou le maître d'oeuvre le cas échéant.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Les variantes sont refusées
Valeur estimée hors TVA : 200 000,00 euros
Conditions relatives au contrat
Financement : Le marché sera financé sur le budget propre de la C.A.M.V.S.

Les prestations exécutées sont réglées par virement, après mandatement administratif, dans le délai réglementaire maximal autorisé à compter de la réception de la facture ou des demandes de paiement équivalentes.

Forme juridique : Groupement solidaire ou groupement conjoint avec mandataire solidaire
Conditions de participation
Marché réservé : NON
La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
50% Valeur technique de l'offre
10% Prise en compte de la notion de développement durable
40% Prix

Prise en compte de la notion de développement durable = démarche environnementale (10%) dans le RC.
Renseignements administratifs : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MELUN VAL DE SEINE
Jeffroy PLUVINAGE
297 rue Rousseau Vaudran – CS 30187
77198 Dammarie Les Lys Cedex
Tél : 01 64 79 25 48 – Fax : 01 64 79 25 20
mèl : liste.marches@camvs.com
Remise des offres : 18/06/21 à 16h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres.
Renseignements complémentaires : Le dossier de consultation est librement téléchargeable sur la plateforme du profil acheteur, www.marches-publics.info (espace entreprise) ou via le site de la Communauté d'agglomération, www.melunvaldeseine.fr, rubrique marchés publics en cliquant sur le lien réservé aux consultations en cours.

Votre identification lors du retrait d'un DCE est indispensable si vous souhaitez être tenu(e) informé(e) des modifications et des correspondances relatives à ce dossier (réponses aux questions posées par d'autres entreprises, mais également par votre entreprise elle-même, et erratums) ainsi que des éventuels avis rectificatifs ou déclaration de sans suite. L'identification est simple il suffit de donner votre identifiant et mot de passe, lesquels sont uniques pour toutes les collectivités utilisant une plateforme AWS.

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON
Envoi à la publication le : 20/05/21
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.agglo-melunvaldeseine.fr>



PUBLIEZ VOS ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES DANS LE PARISIEN DU LUNDI AU SAMEDI

Divers société

SANDRINE, SCI, 500 000 €, 8Bis rue de Paris 77390 GUIGNES, 752 261 107 RCS MELUN L'AGE du 31/12/2020 a décidé de réduire le capital social de 500 000 € à 200 000 € par voie de réduction de la valeur nominale des parts. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à cinq cent mille (500 000 €).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à deux cent mille euros (200 000 €).
Modification sera faite au Greffe du TC de MELUN.
Pour avis
La Gérance

PLANET' AIR CLIM

SARL au capital de 15244 € Siège social : 18 rue de crécy 77360 VAIRES-SUR-MARNE RCS MEAUX 435137997
Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 01/05/2021, il a été décidé de transformer la société en société par actions simplifiée sans la création d'un être moral nouveau. La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés. **Président :** M BRIERS Frédéric demeurant 36 rue Paul Algis 77360 VAIRES-SUR-MARNE **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément :** Les cessions ou transmissions d'actions de la Société entre associés sont libres. Sauf lorsque la Société ne comporte qu'un seul associé, dans tous les autres cas, les actions ne peuvent être cédées à des tiers, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modification au RCS de MEAUX.

Enquête publique



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral n°2021-01/DCSE/BPE/URBA du 12 mai 2021 est prescrite pendant 33 jours consécutifs du lundi 14 juin 2021 – 9h00 au vendredi 16 juillet 2021 – 17h00 en mairie de Saint-Germain-Laxis, une enquête publique portant sur la demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance totale de 4,437 MWc composée de 10 200 modules photovoltaïques sur 510 branches à Saint-Germain-Laxis (PC n°077 410 19 00 003), présentée par la société

ALTERGIE TERRITOIRES

3, domiciliée – 40 rue de Paris 92 100 Boulogne-Billancourt.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comprenant le dossier de permis de construire, son étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sera tenu à la disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture au public :
– à la mairie de Saint-Germain-Laxis, siège de l'enquête (1 place Émile PIOT - 77 950) en version papier, en version numérique consultable à partir d'un poste informatique dédié.
– sur le site internet des services de l'État en Seine-et-Marne à la rubrique Publications – Enquêtes publiques à l'adresse suivante : www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publics
Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter et consigner ses observations et propositions :
– sur le registre d'enquête en format papier, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, ouvert
à la mairie de Saint-Germain-Laxis, siège de l'enquête (1 place Émile PIOT - 77 950) aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
– sur le registre dématérialisé accessible :
à la mairie de Saint-Germain-Laxis à partir d'un poste informatique dédié,
sur le site Internet des services de l'État en Seine-et-Marne, à la rubrique Publications – Enquêtes publiques à l'adresse suivante : www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publics
– par courrier électronique à l'adresse suivante :

construction-centrale-photovoltaïque-saint-germainlaxis@enquetepublique.net

Les observations et propositions du public pourront également être adressées par voie postale à l'attention du commissaire enquêteur dès le début et avant la fin de l'enquête au siège de l'enquête (mairie Saint-Germain-Laxis à l'adresse précitée).

Le commissaire enquêteur, Monsieur Henri LADRUZE, directeur d'école en retraite, se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations et propositions des intéressés aux dates et heures suivantes :
lundi 14 juin 2021 de 17h00 à 20h00, mercredi 30 juin 2021 de 8h30 à 11h30, vendredi 9 juillet 2021 de 13h00 à 16h00, vendredi 16 juillet 2021 de 14h00 à 17h00.
Toute information relative au projet pourra être obtenue auprès de la société ALTERGIE TERRITOIRES 3 – 40 rue de Paris 92 100 Boulogne-Billancourt (M. Jean-Charles LAVIGNE-DÉLIVILLE Tél. : 01 41 03 91 12 - 06 24 85 23 20 – courriel : contact@altergie.eu). Le présent avis est consultable sur le site internet précité. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la préfecture – DCSE BPE (12 rue des Saints-Pères 77 010 Melun Cedex). Le dossier est également téléchargeable sur le site internet précité.

Copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête en préfecture et sur le site Internet des services de l'État en Seine-et-Marne précité et en mairie de Saint-Germain-Laxis.
Au terme de l'enquête publique, il sera statué par arrêté du préfet, compétent pour délivrer ou refuser le permis de construire



2ème avis
d'enquête publique Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de

VULAINES-SUR-SEINE

Par arrêté n°2021-003 du 12 avril 2021, le Président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la déclaration de projet pour la création d'une aire d'accueil des gens du voyage avec mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Vulaines-sur-Seine. Cette procédure a pour objectif d'adapter le PLU afin de créer une aire d'accueil des gens du voyage de 20 places. Les évolutions apportées au PLU sont les suivantes : la modification de la consommation d'espace inscrite dans le PADD, la création d'un secteur Ngv et d'un règlement dédié à l'aire d'accueil des gens du voyage, la création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation sur le secteur Ngv, la suppression de l'emplacement réservé existant destiné à accueillir l'aire d'accueil des gens du voyage. A cet effet, le premier vice-président du tribunal administratif de Melun a désigné M. Jean-Luc BOISGONTIER, retraité, en qualité de commissaire-enquêteur par une décision en date du 17 novembre 2020. L'enquête publique se déroulera du 17 mai 2021 à 9h au 4 juin 2021 à 20h en mairie de Vulaines-sur-Seine (siège de l'enquête publique) aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de Vulaines-sur-Seine aux dates et horaires suivants :
– Le mercredi 19 mai 2021 entre 14 h et 17 h
– Le mardi 25 mai 2021 entre 9 h et 12 h
– Le samedi 29 mai 2021 entre 9 h et 12 h
– Le vendredi 4 juin entre 17 h et 20 h

En raison du contexte sanitaire et sur le fondement du décret n°2020-884 du 17 juillet 2020, le public sera tenu de porter obligatoirement un masque au sein des locaux administratifs lors de sa consultation du dossier d'enquête publique et durant sa réception par le Commissaire-Enquêteur lors de ses permanences.

Le dossier d'enquête publique comprend : le dossier de déclaration de projet pour la création d'une aire d'accueil des gens du voyage avec mise en compatibilité du PLU de Vulaines-sur-Seine, le bilan de la concertation, les pièces administratives annexes, le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint et les avis des personnes publiques associées et consultées, la décision de l'autorité environnementale exemptant d'évaluation environnementale la procédure. Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera disponible en mairie de Vulaines-sur-Seine (siège de l'enquête publique) 6 rue Riché – 77870 Vulaines-sur-Seine ou le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 et les samedis de 9h à 12h) ainsi que lors des permanences du Commissaire-En-

quêteur. Il sera également disponible au siège de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau situé au 44 rue du Château – 77300 Fontainebleau ainsi qu'à l'adresse suivante : www.pays-fontainebleau.fr/enquetepublique18, sur le site internet de la commune de Vulaines-sur-Seine <https://www.vulaines-sur-seine.fr/web/> et sur un poste informatique mis à disposition du public au siège de la communauté d'agglomération, 44 rue du Château – 77300 Fontainebleau pendant les jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 45 – horaires pouvant varier avec la crise sanitaire). Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions en langue française :

– sur le registre papier ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, qui sera tenu à la disposition du public au siège de la mairie de Vulaines-sur-Seine pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture,
– par courrier postal à l'attention de Jean-Luc BOISGONTIER, commissaire-enquêteur au siège de l'enquête en Mairie 6 rue Riché – 77870 Vulaines-sur-Seine,
– par courriel à l'adresse suivante epgdv@vulaines-sur-seine.fr. Les pièces-jointes ne devront pas dépasser 5 mégaoctets.

Seules les observations et propositions reçues pendant le délai de l'enquête soit du lundi 17 mai 2021 à 9 h jusqu'au vendredi 4 juin 2021 à 20 h, y compris par voie électronique et courrier postal, seront prises en considération. Les observations, propositions et contre-propositions seront tenues dans les meilleurs délais à la disposition du public au siège de l'enquête et seront accessibles sur le site internet <https://www.vulaines-sur-seine.fr/web/> et sur le site www.pays-fontainebleau.fr/enquetepublique18 pendant toute la durée de l'enquête. Il n'est pas prévu de réunion d'information et d'échanges. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la communauté d'agglomération et en mairie de Vulaines-sur-Seine aux jours et heures habituels d'ouverture où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique. A l'issue de l'enquête publique, le dossier de plan local d'urbanisme pourra être soumis à l'approbation au conseil communautaire, éventuellement amendé pour tenir compte des résultats de l'enquête.



AVIS D'OUVERTURE DE PROCEDURE DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

Réalisation d'un bâtiment d'activités logistiques Zone d'activités du Haut des Prés Brié Comte Robert

Dans le cadre de l'instruction de la demande de Permis de Construire de la SNC BCR6 pour la réalisation d'un bâtiment de messagerie et d'un bâtiment d'activités logistiques situé dans la Zone d'Activité du Haut des Prés à Brié-Comte-Robert et conformément à l'article L.123-19 du code de l'environnement, le dossier de demande de permis de construire sera mis à disposition du public 7 juin 2021 au 7 juillet 2021.

Pendant la durée de la participation, le dossier comprenant la demande de permis de construire, l'étude d'impact, ainsi que les avis des services consultés, dont l'avis de l'autorité environnementale, et la réponse écrite du maître d'ouvrage à l'avis de l'autorité environnementale pourra être consulté sous format papier, en Mairie de Brié Comte Robert aux heures habituelles d'ouverture.

Du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, ainsi que de manière dématérialisée à l'adresse suivante : <https://briecomterober.fr>
Un registre sera mis à disposition du public en Mairie de Brié-Comte-Robert. Les avis du public pourront aussi être émis de manière dématérialisée à l'adresse : urbanisme@briecomterober.fr jusqu'au vendredi 7 juillet 2021 à 17h30

Toute observation transmise après la clôture de la participation du public ne sera pas prise en considération. Le présent avis sera mis en ligne sur le site internet de la commune : <https://briecomterober.fr> et publié par voie d'affiches à la mairie.

A la fin de la procédure de participation du public, une synthèse des observations sera rédigée et permettra la prise en considération des observations avant décision par le maire de Brié Comte Robert sur la demande de permis de construire.

Au plus tard à la date de publication de la décision du maire de Brié-Comte-Robert et pendant une durée minimale de trois mois, la synthèse des observations et propositions du public, sera rendue publique, sur le site internet : <https://briecomterober.fr>.



AVIS D'OUVERTURE DE PROCEDURE DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

Réalisation d'un bâtiment de messagerie et d'un bâtiment d'activités logistiques Zone d'activités du Haut des Prés Brié Comte Robert

Dans le cadre de l'instruction de la demande de Permis de Construire de la SNC BCR5 pour la réalisation d'un bâtiment de messagerie et d'un bâtiment d'activités logistiques situé dans la Zone d'Activité du Haut des Prés à Brié Comte Robert et conformément à l'article L.123-19 du code de l'environnement, le dossier de demande de permis de construire sera mis à disposition du public 7 juin 2021 au 7 juillet 2021.

Pendant la durée de la participation, le dossier comprenant la demande de permis de construire, l'étude d'impact, ainsi que les avis des services consultés, dont l'avis de l'autorité environnementale, et la réponse écrite du maître d'ouvrage à l'avis de l'autorité environnementale pourra être consulté sous format en Mairie de Brié Comte Robert aux heures habituelles d'ouverture. Du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, ainsi que de manière dématérialisée à l'adresse suivante : <https://briecomterober.fr>

Un registre sera mis à disposition du public en Mairie de Brié Comte Robert. Les avis du public pourront aussi être émis de manière dématérialisée à l'adresse : urbanisme@briecomterober.fr jusqu'au vendredi 7 juillet 2021 à 17h30
Toute observation transmise après la clôture de la participation du public ne sera pas prise en considération. Le présent avis sera mis en ligne sur le site internet de la commune : <https://briecomterober.fr> et publié par voie d'affiches à la mairie.

A la fin de la procédure de participation du public, une synthèse des observations sera rédigée et permettra la prise en considération des observations avant décision par le maire de Brié Comte Robert sur la demande de permis de construire. Au plus tard à la date de publication de la décision du maire de Brié Comte Robert et pendant une durée minimale de trois mois, la synthèse des observations et propositions du public, sera rendue publique, sur le site internet : <https://briecomterober.fr>.

Le Parisien
Pour acheter votre annonce en ligne sur le Parisien
Rendez-vous sur www.leparisien.annonces-legales.fr
Un parcours simple, pratique et rapide de la rédaction de votre annonce au justificatif de parution
Plus de renseignement : 01 84 21 09 27